

Communiqué de presse

La vente de Naxoo 022 Télégenève SA n'est pas opportune

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a annoncé jeudi 26 avril 2012 sa décision de vendre sa participation majoritaire dans Télégenève/Naxoo – son réseau Triple Play.

Représentant les intérêts des employé(e)s concernés, syndicom – syndicat des médias et de la communication – est surpris et préoccupé par l'annonce de cette décision ; il essaiera de convaincre le Conseil municipal de l'invalidier.

Lors de toute cession d'une société à une autre, l'effet sur les postes de travail est toujours le même : de prétendus « doublons » sont constatés et des postes de travail sont supprimés ; généralement seule une « antenne » subsiste sur le site, et au moins 80% des emplois sont détruits.

Qui possède un réseau, possède la force. En 2007, lors de la création de cette entreprise d'économie mixte, des assurances pour des emplois pérennes et la modernisation du réseau ont été données, et la CCT-Télégenève a été signée.

Syndicalistes, nous sommes sensibles au bien commun ; la vente de sociétés appartenant aux collectivités et produisant des bénéfices doit cesser. Les bénéfices doivent permettre de moderniser et d'investir pour le développement de ces sociétés, qui doivent rester publiques. Privatiser le patrimoine qui engendre des bénéfices et brader les investissements ou socialiser les pertes participe d'une politique qui nous spolie et qui mène droit au chômage.

Dans un tel contexte, syndicom exige le maintien de la totalité des emplois sur place et le respect de la convention collective de travail ; il ne tolérera pas une vente qui n'aura comme résultat que la disparition de postes de travail sur Genève.

Antonio Fisco	comité Média
Michel Guillot	comité Poste
Jose R. Gonzalez	comité Télécom

Contact pour les médias :

Jose Ramon Gonzalez
0794163248
jose.gonzalez@Bluewin.ch

Genève, le 5 mai 2012